

Solutions pour un assainissement autonome regroupé

Dossier de la rédaction de H2o
November 2010

Quelles solutions pour un assainissement autonome regroupé ? - Le cas de la Communauté de Communes du Pays de Limours. PICRI 2010, Conseil régional de l'Île-de-France. H2o novembre 2010.

APURATION DES EAUX USÉES

Solutions pour un assainissement autonome regroupé

Le cas de la Communauté de Communes du Pays de Limours

Rym ARBAOUI Rym Grazielle BRACMORT Kathleen FRENAY

Aminata MBAYE Talita SILVA

Master Sciences et Génie de l'Environnement

en collaboration avec

Qualité de Vie de la Communauté de Communes de Limours

projet multidisciplinaire dans le cadre du programme

Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation

du Conseil régional d'Île-de-France - PICRI 2010

École des Ponts ParisTech - PIREN Seine - Île-de-France Environnement - H2o

H2o - novembre 2010

À

Sur quels critères les collectivités se basent-elles pour choisir entre assainissement collectif ou assainissement autonome ? Quelles sont les solutions les plus appropriées à une gestion à la fois économique, sociale et environnementale de l'épuration des eaux usées ?

Les critères de choix du mode de gestion de l'assainissement

L'assainissement est une discipline en France trÃ"s rÃ©glementÃ©e. Chaque collectivitÃ© se doit de choisir le mode de gestion de ses eaux usÃ©es. Pour cela une analyse, reposant sur de nombreux critÃ"res doit Ãªtre engagÃ©e afin de garantir la protection sanitaire, la protection contre les inondations et la protection l'environnement.

Les critÃ"res techniques sont les premiers Ã prendre en compte car ils sont fonction de la faisabilitÃ© du mode de gestion choisi : l'implantation des habitants, les spÃ©cificitÃ©s physiques du site, etc. Les critÃ"res environnementaux nÃ©cessitent l'analyse des flux de pollution, l'identification des zones Ã protÃ©ger ainsi que l'analyse des impacts possibles. L'Ã©volution du site est Ã©galement Ã prendre en compte. En effet, selon l'Ã©volution de la population, des activitÃ©s industrielles ou encore des documents de planification d'urbanisme, le lieu d'Ã©tude peut prÃ©senter de nouvelles contraintes Ã Ã©valuer dans le choix du mode d'assainissement. Ã© ces critÃ"res techniques s'ajoutent des critÃ"res socio-Ã©conomiques. Ceux permettront d'Ã©valuer l'effort financier acceptÃ©, le mode de gestion des services, la mise en place ou non d'une dÃ©mocratie participative. Un bilan financier des coÃ»ts d'investissement et de fonctionnement ainsi que des subventions permettra de juger de la faisabilitÃ© financiÃ¢re du projet.

Un choix soumis Ã la rÃ©glementation

Les collectivitÃ©s sont Ã©videmment contraintes de respecter les rÃ"gles imposÃ©es par la loi. Cette rÃ©glementation, visant Ã diminuer l'impact de l'Ã©puration des eaux usÃ©es sur le milieu rÃ©cepteur, est aujourd'hui en Ã©volution. La loi sur l'eau de 1992 impose aux communes de dÃ©limiter les zones relevant de l'assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement non collectif. Ce zonage doit faire l'objet d'une enquÃªte publique avant son Ã©tablissement. En ce qui concerne l'assainissement collectif, la commune doit prendre en charge toutes les dÃ©penses de ce mode de gestion (la collecte et l'Ã©puration des eaux, l'Ã©limination des sous produits, etc.). Dans les zones d'assainissement autonome, les communes sont responsables du contrÃ"le des installations ; ce dernier devant obligatoirement Ãªtre effectuÃ© par un service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Le cas de la CommunautÃ© de Communes du Pays de Limours

Un assainissement majoritairement collectif - Dans le cas de la CommunautÃ© de Communes du Pays de Limours une trÃ"s grande majoritÃ© des habitants est reliÃ©e Ã un rÃ©seau collectif. Cependant, les stations d'Ã©puration existantes ne sont pas toutes aux normes et ne permettent pas toujours un traitement trÃ"s poussÃ©. Cette situation entraÃ®ne des risques de pollution du milieu rÃ©cepteur. Cependant la nouvelle station d'Ã©puration de Briss-sous-Forges est opÃ©rationnelle depuis 2009 et reÃ§oit les eaux usÃ©es de 7 des 14 communes de la CommunautÃ©. La STEP utilise l'ultrafiltration ; le procÃ©dÃ© amÃ©liore le rejet dans le cours d'eau la PrÃ©decelle en diminuant sensiblement la quantitÃ© de polluants. Le traitement par boues activÃ©es a lui-mÃªme Ã©tÃ© remplacÃ© par un traitement de lagunage ; le procÃ©dÃ© efface le risque de contamination des sols par les micropolluants des boues, tels que les mÃ©taux, lors d'Ã©pandage.

Des solutions nouvelles pour l'assainissement autonome - Les habitations qui possÃ©dent un assainissement Ã la parcelle sont gÃ©nÃ©ralement des habitations excentrÃ©es, oÃ¹ la densitÃ© de la population reste faible. Un raccordement de ces habitations nÃ©cessiterait un coÃ»t non rentable pour la collectivitÃ©. Si ces habitations sont relativement proches les unes des autres, il est possible d'envisager un assainissement autonome regroupÃ© et la mise en place de micro-stations. Dans ce cas, une Ã©puration par les filtres plantÃ©s de roseaux constitue une solution appropriÃ©e.

L'Ã©tude de cas d'une gestion de l'assainissement

Le cas de la CommunautÃ© de Communes du Pays de Limours n'est pas isolÃ© et peut s'inspirer de solutions d'assainissement dÃ©jÃ A l'œuvre dans des rÃ©gions prÃ©sentant des particularitÃ©s similaires. La phytoÃ©puration, le lagunage ou tout autre type d'Ã©puration Ã©cologique constituent des modes de gestion adaptÃ©s A des communes peu denses et prÃ©sentant une superficie suffisante ; ils constituent un bon moyen d'allier la dÃ©pollution des eaux au respect de l'environnement. Ces modes d'assainissement naturel ne nÃ©cessitent pas de produits spÃ©cifiques et sont moins consommateurs d'Ã©nergie que les modes traditionnels.

Le cas particulier de la Commune de Janvry

SituÃ©e au nord de la Commune de Janvry regroupe quelque 600 habitants, rÃ©partis sur 824 hectares. Ses eaux usÃ©es sont en majoritÃ© traitÃ©es A la parcelle. Un projet a Ã©tÃ© lancÃ© par la mairie d'effectuer un zonage d'assainissement qui propose des zones d'assainissement collectif, gÃ©rÃ©es par un lagunage. Le projet a fait l'objet de rÃ©unions d'information auprÃ¨s des habitants. Ces derniers manifestent leur hÃ¢te de passer au A « tout-A -l'Ã©gout A » ; ils avouent parfois nÃ©gliger l'entretien de leur fosse septique compte tenu de l'absence de contrÃ¢le par la collectivitÃ©. La structure de la ville, qui prÃ©sente des zones relativement denses, impose la mise en place rapide d'un systÃ“me collectif de collecte et d'Ã©puration des eaux. Dans le cas, le projet de lagunage apparaÃ®t intÃ©ressant et nÃ©cessiterait d'Ã©valuer l'impact sur l'environnement et sur le cadre de vie.

Bilan de l'Ã©tude

L'Ã©tude de cas de la CommunautÃ© de Communes du Pays de Limours, complÃ©tÃ©e d'une analyse Ã©conomique spÃ©cifique, constitue un support de ce qui existe au sein de la communautÃ© en termes d'assainissement et propose des amÃ©liorations. Un plus grand respect de la rÃ©glementation permettrait d'ores et dÃ©jÃ un impact moindre des effluents urbains sur la qualitÃ© de la nappe. L'amÃ©lioration des techniques de traitement existantes et la mise en place de nouvelles techniques constituerait une avancÃ©e en matiÃ¨re de protection de l'environnement et d'amÃ©lioration cadre de vie des habitants, rÃ©pondant par laÃ aux deux objectifs de l'association QualitÃ© de Vie de la CommunautÃ© de Communes de Limours.

Cependant, l'impact de la pollution provenant des effluents urbains sur le milieu rÃ©cepteur ne peut Atre pris isolÃ©ment. L'agriculture, trÃ¨s prÃ©sente au sein de la CommunautÃ©, participe de son cÃ´tÃ© A la dÃ©gradation du milieu. Ici aussi, des efforts devront Atre engagÃ©s. .

A

A ResSources & Partenaires

- Assainissement des eaux usées. Communauté des Communes du Pays de Limours
 - PICRI - Île-de-France Recherche Innovation Enseignement supérieur
 - École des Ponts ParisTech
 - PIREN Seine
 - Île-de-France Environnement
-
- Communauté de Communes du Pays de Limours